



Le REMDUS et la FEUS se prononcent sur le résultat des élections

Sherbrooke, le mardi 9 décembre 2008 - **À la suite de la tenue du scrutin du 8 décembre dernier, la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) et le Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont prêtées à cet exercice démocratique. Après une élection fédérale hâtive, les citoyens qui ont participé à ce suffrage provincial précipité ont fait preuve d'un profond sens de la communauté.**

Pour une troisième fois consécutive, les Québécois ont élu un gouvernement sous la bannière libérale. En campagne électorale, ces derniers se sont engagés à investir à terme un milliard de dollars supplémentaires en éducation postsecondaire, d'ici 2011. En ce qui concerne les droits de scolarité, les libéraux ont promis qu'ils allaient s'en tenir aux augmentations déjà prévues et qu'ils allaient continuer à indexer l'aide financière aux études en conséquence. De plus, la FEUS et le REMDUS tiennent à rappeler les promesses de la ministre Courchesne d'ouvrir la maîtrise en enseignement à tous les étudiants de sciences humaines et de mettre en place une table de réflexion sur la rétribution des stagiaires de quatrième année en éducation.

Les libéraux ont été élus sur la base de ces engagements. Ils sont tenus moralement de les respecter; il en va de la légitimité de notre système démocratique. Aussi, la FEUS et le REMDUS comptent se mobiliser dans le cas où le gouvernement libéral déciderait de reporter ces réalisations ou d'aller de l'avant avec un projet de déréglementation des frais de scolarité.

Enfin, la FEUS et le REMDUS réclament, pour les prochaines élections, l'installation d'un bureau de vote par anticipation sur le campus de l'Université et le retour du bureau de révision de la liste électorale au Pavillon multifonctionnel. Tous les partis politiques confondus ont considéré ces améliorations comme une nécessité, étant donné les obstacles administratifs auxquels sont confrontés les étudiants lorsqu'ils désirent exercer leur droit démocratique.